

Direction départementale des finances publiques du Finistère Pôle d'Évaluation Domaniale Le Sterenn 7A Allée Urbain Couchouren CS 91709 29107 Quimper Cedex BALF: ddfip29.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

21POUR NOUS JOINDRE: Affaire suivie par : Brigitte RUMAIN

Téléphone: 02 98 00 02 47

courriel: brigitte.rumain@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 3686477

A QUIMPER LE 07/01/2021

Mme LE MAIRE Mairie de PLOUENAN 7 place Lois SEVERE **PLOUENAN** 

#### AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien : Ancien chemin rural d'une emprise de 634 m²

Adresse du bien :

Carpon 29420 Plouénan

Valeur vénale :

1268 €

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur

# 1 - SERVICE CONSULTANT

Demandeur:

COMMUNE DE PLOUENAN

affaire suivie par :

Dominique DANTEC, DGS

#### 2 - DATE

de consultation :

24/02/2021

de réception :

de visite:

de dossier en état :

24/02/2021 24/02/2021

# 3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

# Régularisation de limites

Demande de valeur vénale en vue d'une cession d'un ancien chemin rural destiné à être intégrée à une propriété bâtie à usage d'habitation appartenant aux consorts JAOUEN; Les références parcellaires de la propriété, à cheval sur 2 communes, sont :

SAINT-POL-DE-LEON BD 280- 428- 429

PLOUENAN B 130-791-792

#### 4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : Domaine public communal (634 m²) sur PLOUENAN

Description du bien : Ancien chemin communal situé à cheval sur les communes de Saint-Pol de Léon et PLOUENAN destiné à être intégré à une propriété bâtie à usage d'habitation

Le chemin a été intégré à un terrain d'agrément constituant un jardin avec un étang. La surface de l'emprise sur la commune de PLOUENAN est de 634 m². La surface de l'emprise sur la commune de SAINT-POL-DE-LEON est de 969 m².

### 5 - SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : commune de PLOUENAN

Situation d'occupation: Libre

6 - URBANISME - RÉSEAUX

Zonage A

#### 7 - DATE DE RÉFÉRENCE

Sans objet

# 8 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Evaluation selon la méthode par comparaison La valeur vénale des emprises peut être fixée comme suit : DP PLOUENAN 634 m² 1268 € DP ST POL DE LEON 969 m² 1938 €

Une marge d'appréciation de 10 % peut être envisagée.

#### 9 - DURÉE DE VALIDITÉ

2 ans

## 10 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour la Directrice départementale des Finances publiques et par délégation, l'inspectrice des finances Publiques

#### **Brigitte RUMAIN**

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.